

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir des coteaux sud de Biesles

Photomontage N°3



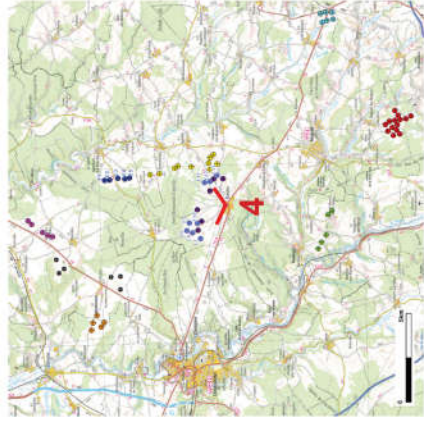
Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

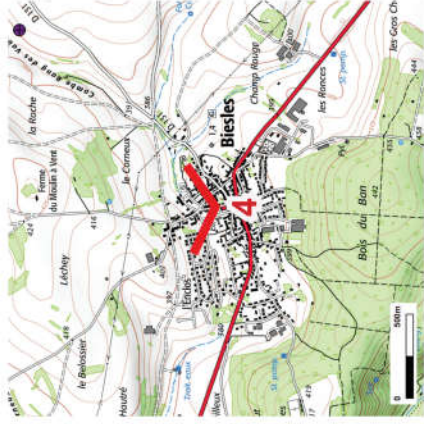
F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la rue de la Fontaine à Biesles

Photomontage N°4



Distance à la première éolienne : 2073 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : -4,97°



Commentaires paysagers

Ce point de vue est réalisé à partir de la place de la salle des fêtes et du groupe scolaire qui sert d'aire de stationnement et qui constitue un espace public très fréquenté quotidiennement par les habitants.

La rue de la Fontaine offre une perspective visuelle sensible qui est déjà marquée par la présence d'une éolienne existante dont le rotor est perceptible (au dessus de la végétation, dans l'axe de la route).

La stratégie d'évitement a consisté à décaler les éoliennes projetées pour éviter de renforcer cette perception axiale.

Les éoliennes projetées ne sont pas perceptibles à part l'éolienne 7 qui est visible de façon très partielle, en partie masquée par la végétation.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un espace public communal et lieu de vie fréquenté quotidiennement par les habitants.

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la rue de la Fontaine à Biesles

Photomontage N°4

SITUATION PROJETÉE AVEC ÉOLIENNES LÉGENDEES 9



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)

SITUATION PROJETÉE



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la rue de la Fontaine à Biesles

Photomontage N°4



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

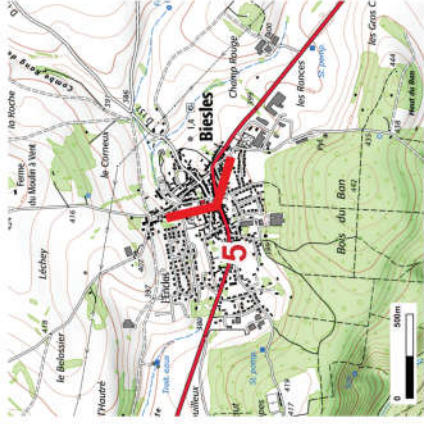
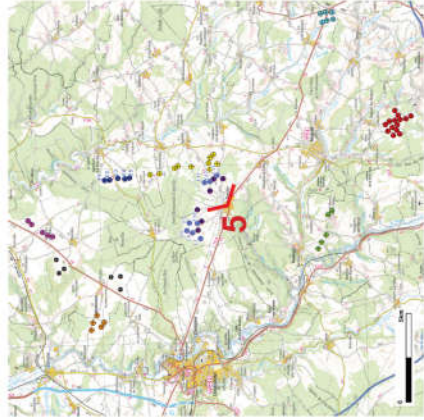
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route départementale 417 à Biesles

Photomontage N°5



Distance à la première éolienne : 2175 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 46,56°

Commentaires paysagers

Le point de vue est pris à partir de la traversée de village de Biesles au niveau de la place de l'église et de la départementale 417 qui est un axe assez fréquenté qui relie Chaumont à Bourbonne-les-Bains.

La place de l'église située au coeur du village, près de la Poste et des commerces, est un des lieux les plus fréquentés. La perception du projet éolien est fortement limitée par le cadre bâti qui masque une grande partie des éoliennes, néanmoins une perception partielle et non simultanée des éoliennes 11, 12 et 13 sera possible lors de la traversée du coeur de village en vue dynamique.

Cette perception est sensible mais non marquante, les maisons dépassant largement la hauteur apparente des éoliennes.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un espace public communal et lieu de vie fréquenté quotidiennement par les habitants.

Un complément d'analyse concernant ce photomontage est présenté en Annexe 1 de ce rapport



EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

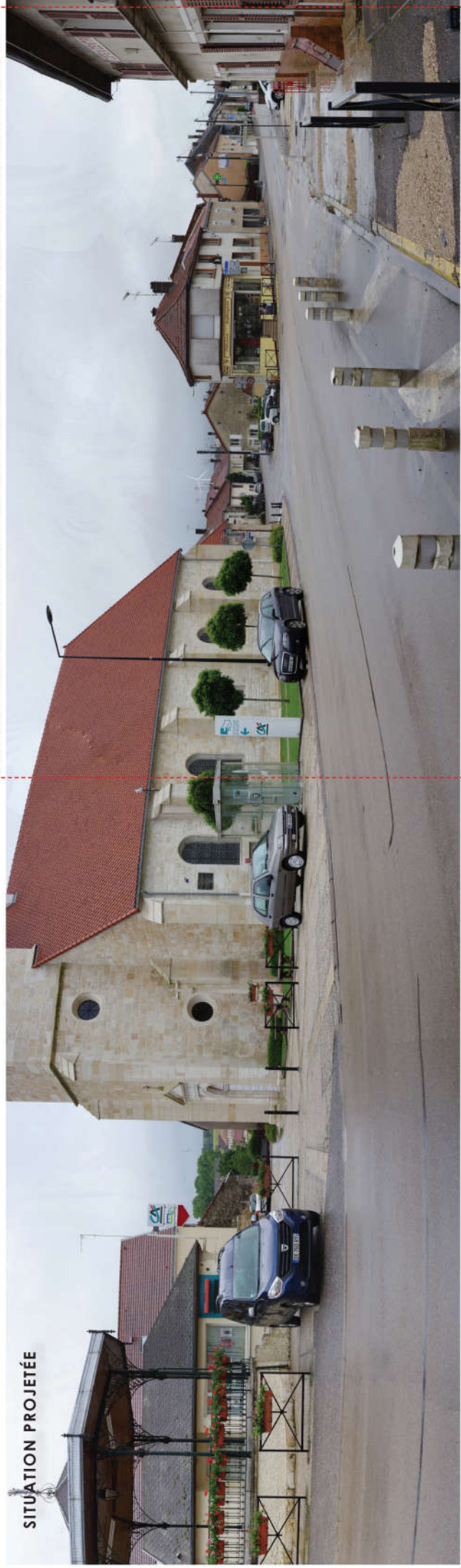
F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route départementale 417 à Biesles

Photomontage N°5



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route départementale 417 à Biesles

Photomontage N°5



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

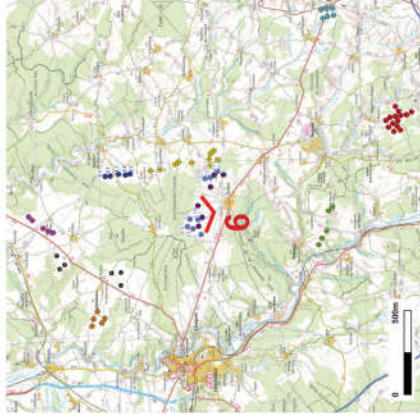
F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route du Puits-des-Mèzes (Biesles)

Photomontage N°6



Distance à la première éolienne : 1372 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : -8,5°



Commentaires paysagers

Cette voie globalement peu fréquentée relie le bourg de Biesles au hameau du Puits-des-Mèzes, elle traverse le parc éolien existant au nord-ouest de la commune.

Le parc éolien existant apparaît comme un ensemble assez diffus à la limite du mitage, le projet éolien du Haut Chemin 2 consiste à densifier le groupe afin de renforcer sa cohérence paysagère et sa lisibilité au sein du paysage.

Le parc éolien ainsi complété se présente sous la forme d'un bouquet d'éoliennes dont la lisibilité est plus forte et cohérente.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception relativement peu fréquenté. On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec le parc éolien existant.

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route du Puits-des-Mèzes (Biesles)

Photomontage N°6



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)

SITUATION PROJETÉE



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route du Puits-des-Mèzes (Biesles)

Photomontage N°6



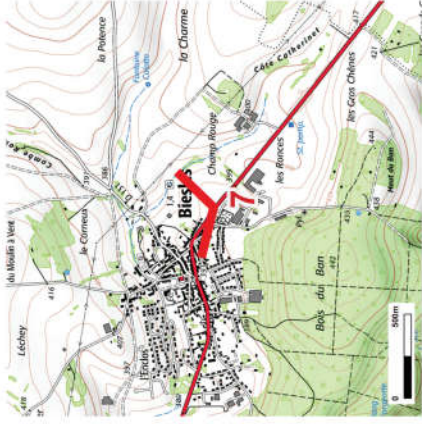
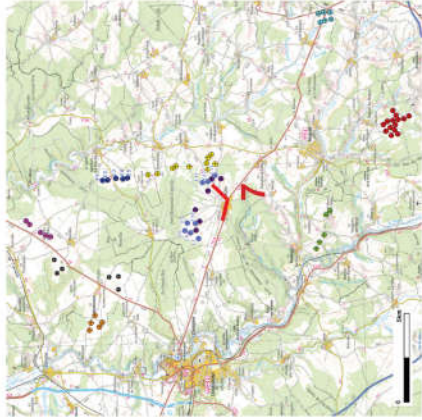
Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de l'entrée est de Biesles par la RD 417

Photomontage N°7



Commentaires paysagers

Le point de vue est pris à partir de l'entrée est du village de Biesles et de la départementale 417, dans le sens Bourbonne-les-Bains - Chaumont.

Les éoliennes existantes sont bien visibles à droite de la route, elles constituent un ensemble éolien de faible densité à la limite du mitage.

Le présent projet éolien consiste à densifier cet ensemble pour lui donner une meilleure lisibilité, ainsi deux groupes d'éoliennes se structurent et apparaissent sur le photomontage. Un groupe à l'arrière-plan des maisons et un autre à droite de la photo. Les nouvelles éoliennes s'intègrent assez bien dans la composition existante.

A partir de cette perspective, à l'impact des éoliennes s'ajoute la présence assez forte des réseaux aériens (lignes électriques, réseau téléphonique). Ainsi, pour réduire l'impact lié à l'accumulation d'objets dans le paysage, une mesure de réduction de l'impact cumulé entre éoliennes et réseau est proposé : il s'agit de participer à l'opération d'enfouissement des réseaux aériens menée par la communes depuis ces dernières années.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un espace public fréquenté quotidiennement par la population.

Distance à la première éolienne : 1915 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : -16,38°

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de l'entrée est de Biesles par la RD 417

Photomontage N°7

SITUATION PROJÉTÉE AVEC ÉOLIENNES LÉGENDEES



SITUATION PROJÉTÉE

Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de l'entrée est de Biesles par la RD 417

Photomontage N°7



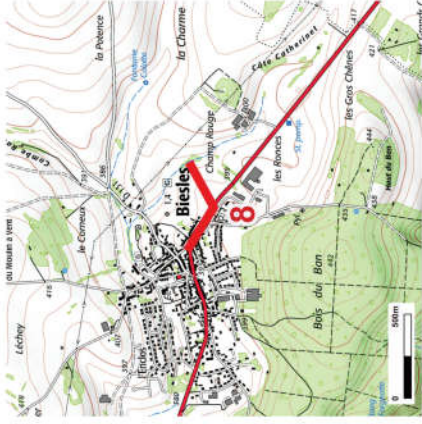
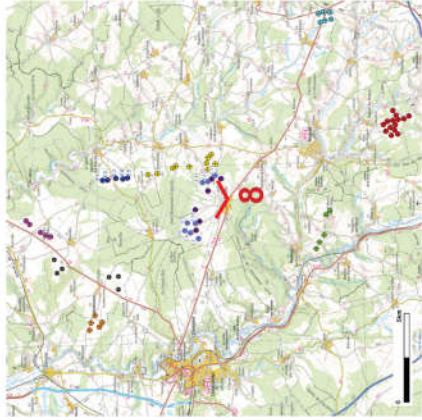
Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de l'entrée est de Biesles par la RD 417

Photomontage N°8



Commentaires paysagers

Le point de vue est pris à partir de l'entrée est du village de Biesles et de la départementale 417, dans le sens Bourbonne-les-Bains - Chaumont.

Ce point de vue proche du précédent mais sous un angle différent offre une autre perception du village.

Le groupe d'éolienne en arrière-plan du village est renforcé de façon sensible mais non marqué.

Le groupe d'éolienne à droite du photomontage donne l'image d'une ligne régulière avec un respect perceptible des interdistances qui rythment le paysage.

L'impact visuel émergeant est fort mais le projet donne une meilleure lisibilité au parc éolien existant dans le paysage.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un espace public fréquenté quotidiennement par la population.

Distance à la première éolienne : 1932 m

Angle du panorama : 120°

Azimut : 1,39°

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de l'entrée est de Biesles par la RD 417

Photomontage N°8



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de l'entrée est de Biesles par la RD 417

Photomontage N°8



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

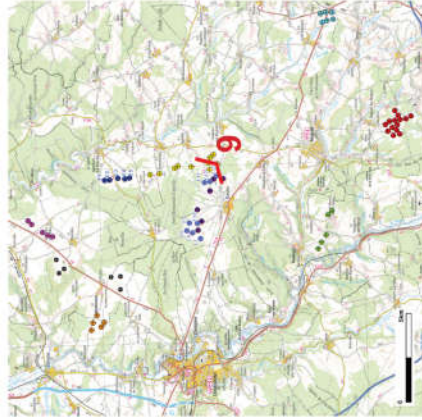
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue proche de la départementale 131 vers Ageville

Photomontage N°9



Distance à la première éolienne : 809 m
Angle du panorama : 120°
Azimut : -46,49°

Commentaires paysagers

Cette perception est possible à proximité de la départementale 131 qui relie Biesles à Ageville, le point de vue est pris au niveau du groupe de cinq éoliennes existantes.

Le point de vue permet de percevoir simultanément les secteurs d'implantation nord et sud (deux groupes distincts).

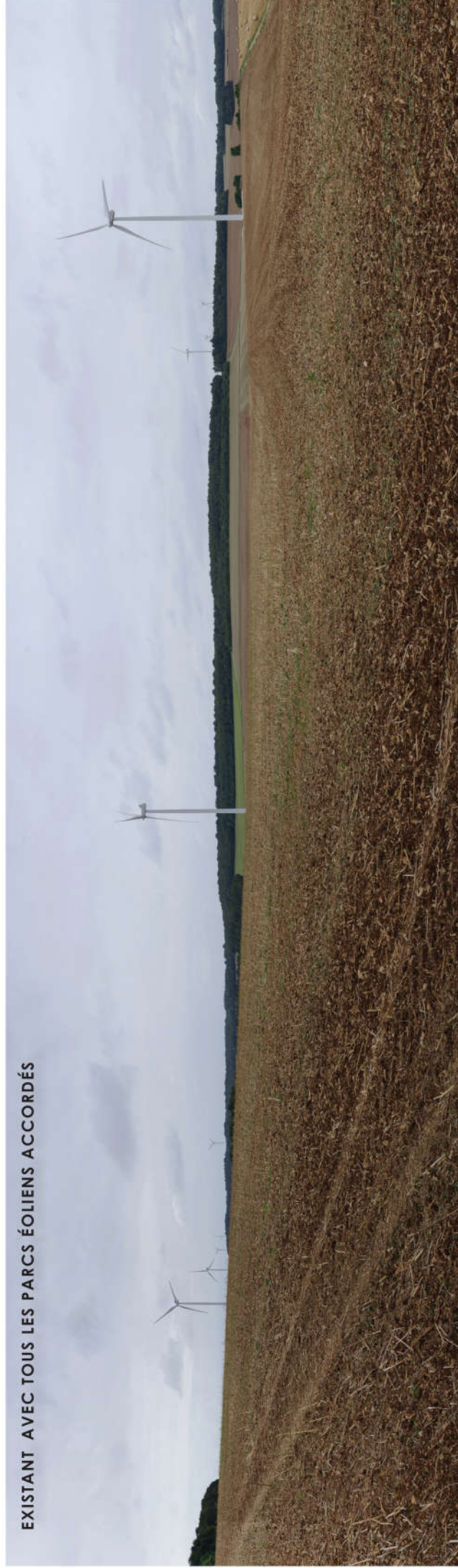
Les éoliennes du secteur nord (éoliennes 1 à 5) situées en arrière-plan des éoliennes existantes à plus de 6 km ne sont pas perceptibles car masquées par un écran boisé.

Le groupe d'éoliennes du secteur sud situé derrière le village de Biesles (éoliennes 6 à 10) est bien distinct du groupe localisé en avant-plan (éoliennes 11 à 13). Ce groupe se fond avec les éoliennes existantes de Biesles et s'intègre avec elles visuellement en formant un ensemble cohérent.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception secondaire (chemin rural). On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec les éoliennes existantes.

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la départementale 131 vers Ageville

Photomontage N°9



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue proche de la départementale 131 vers Ageville

Photomontage N°9



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

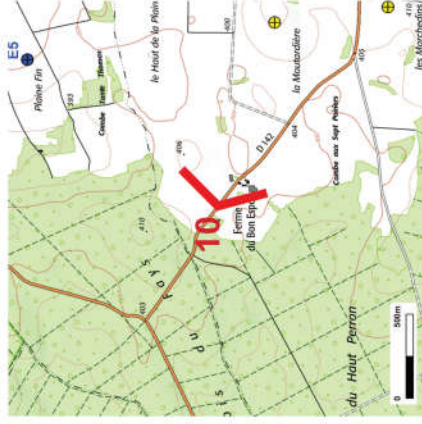
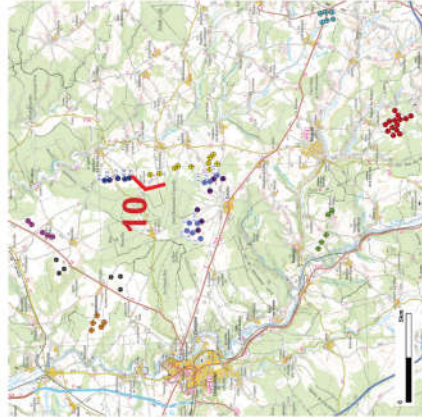
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route d'Esnouveaux - Départementale 142

Photomontage N°10



Distance à la première éolienne : 1215 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 104,83°

Commentaires paysagers

La départementale 142 qui relie le hameau du Puits-des-Mèzes (Biesles) à Esnouveaux via la forêt domaniale d'Ageville traverse le parc éolien existant (éoliennes du Haut-Chemin). Ces éoliennes existantes forment une ligne discontinuée de 5 éoliennes disposée de façon parallèle à la vallée du Rognon.

Le projet éolien consiste à prolonger cette ligne avec un alignement régulier et ceci dans la même logique d'accompagnement de la vallée suivant le même axe nord-sud.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'une voie départementale peu fréquentée. On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec les éoliennes existantes du Haut-Chemin.

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

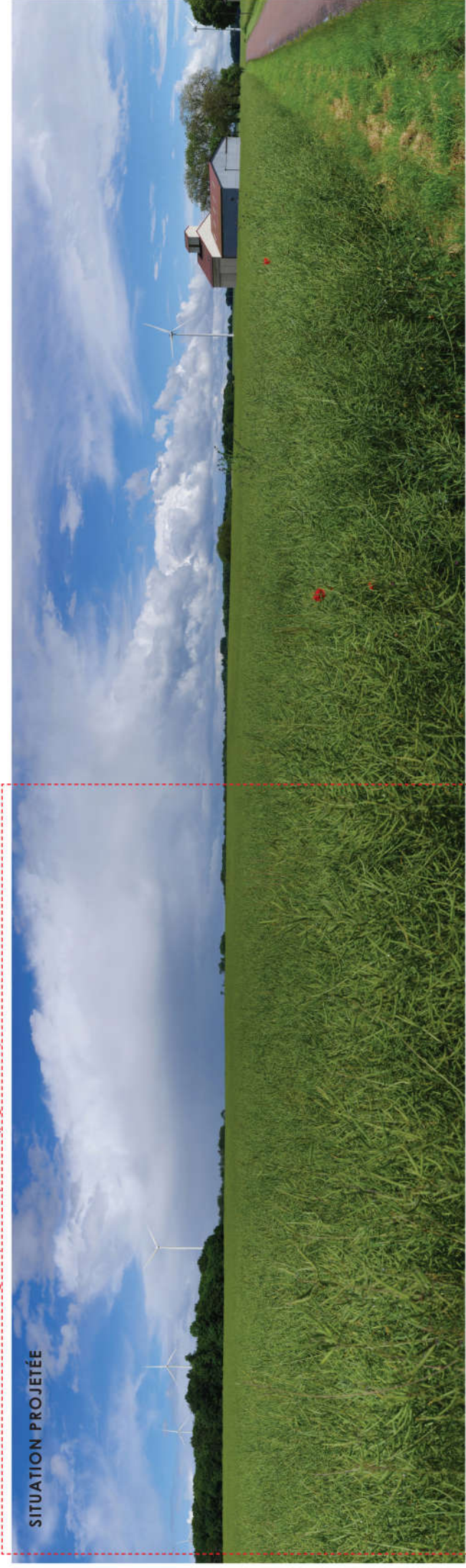
F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route d'Esnouveaux - Départementale 142

Photomontage N°10



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route d'Esnouveaux - Départementale 142

Photomontage N°10

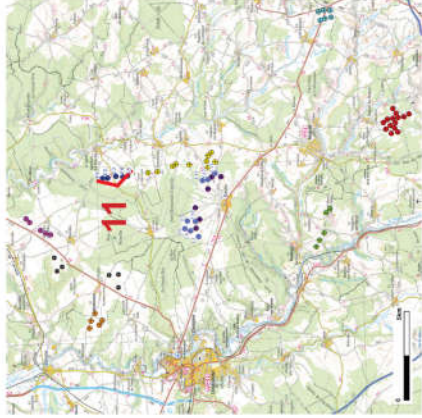


Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 119 Photomontage N°11



Commentaires paysagers

Au sortir de la forêt Domaniale d'Ageville, au niveau de la lisière, la route départementale débouche sur un vaste plateau agricole où aucune habitation n'est perceptible.

La route fait face au projet éolien qui est implanté dans l'alignement des éoliennes existantes et parallèle à la vallée du Rognon (et en recul par rapport à celle-ci).

L'impact visuel des éoliennes est adouci par quelques bosquets qui masquent la base de certains mats.

Le parc éolien projeté se présente ici sous la forme d'une simple ligne d'éoliennes à l'échelle du vaste plateau agricole.

Critères de sélection du point de vue

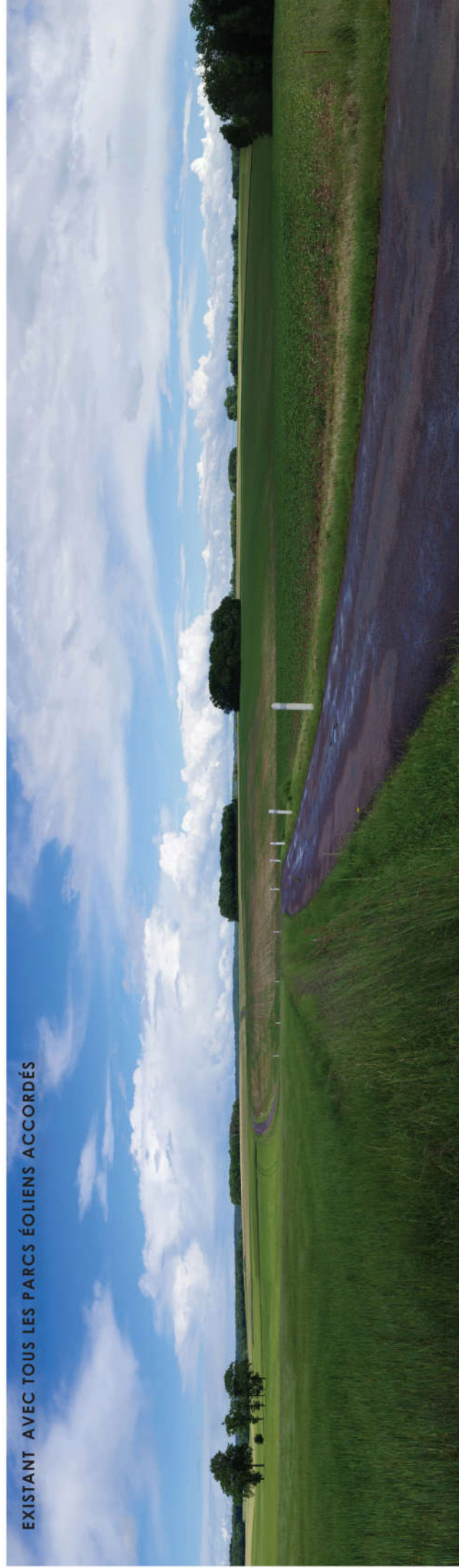
Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception très secondaire (liaison inter-village).

Distance à la première éolienne : 710 m

Angle du panorama : 120°

Azimut : 72,91°

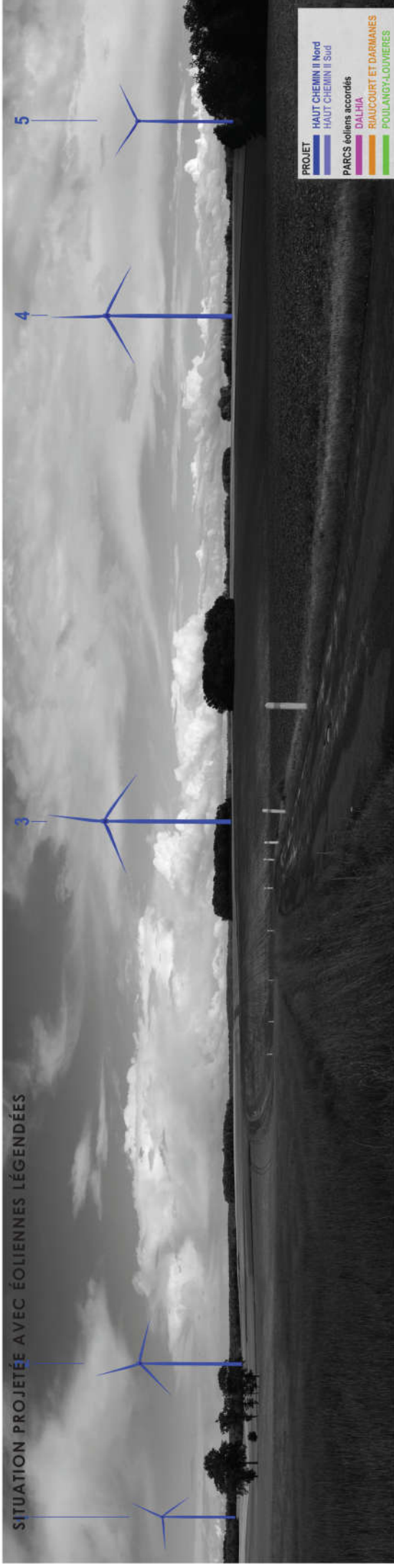
EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 119 Photomontage N°11



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



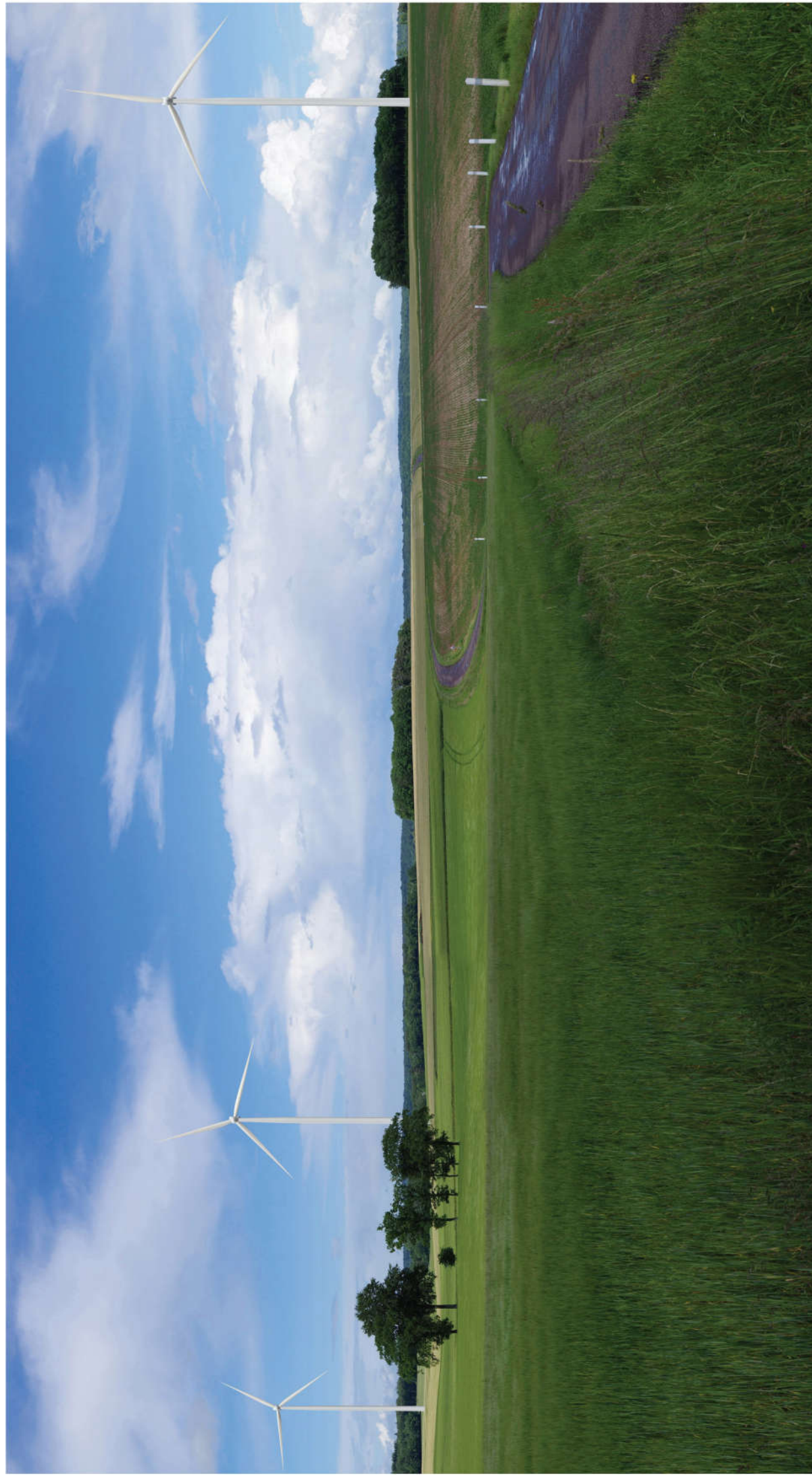
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Photomontage N°11

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 119



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

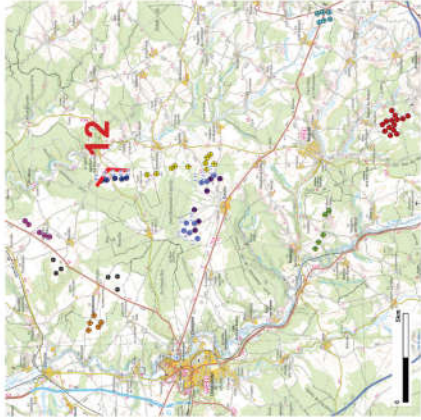
ETUDE D'IMPACT DU PARC ÉOLIEN DU « HAUT-CHEMIN I I » - VOLET PAYSAGER -

EPURE 163

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 119 Photomontage N°12



Commentaires paysagers

En grimpant sur les coteaux qui bordent le flanc ouest de la vallée du Rognon, la départementale 119 aboutie sur un vaste plateau agricole dégagé dont les limites boisées apparaissent de façon assez lointaines. Le parc éolien projeté se présente ici sous la forme d'une simple ligne d'éoliennes à l'échelle du vaste plateau agricole. L'impact visuel des éoliennes est adouci par les quelques bosquets qui masquent la base des mâts. Une éolienne du parc existant du Haut-Chemin apparaît dans l'axe des éoliennes projetées.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception très secondaire (liaison inter-village). On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec les éoliennes existantes du parc de Haut Chemin.

Distance à la première éolienne : 783 m

Angle du panorama : 120°

Azimut : 115,43°

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



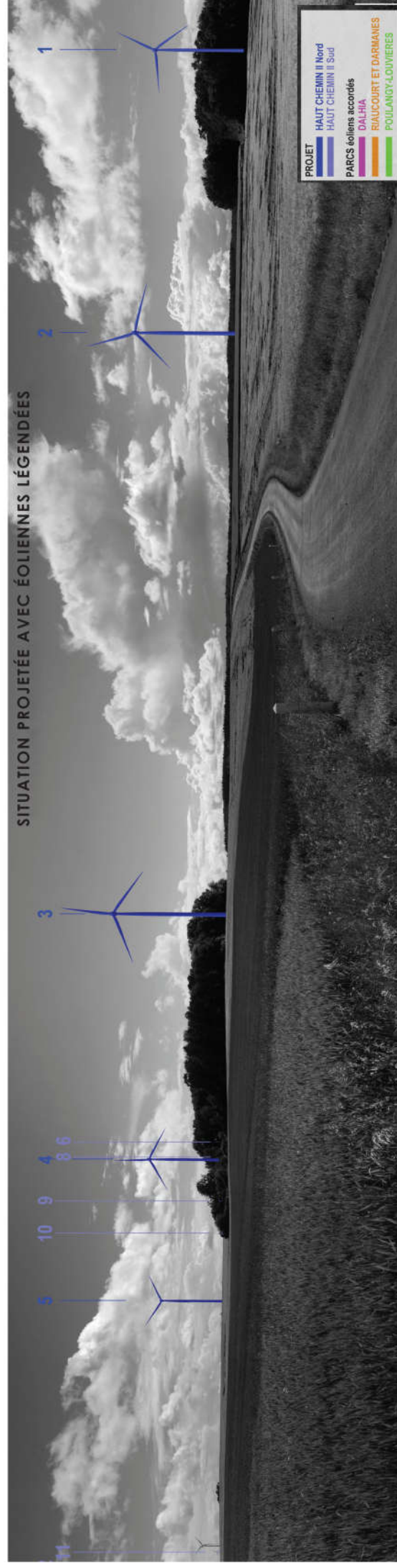
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 119

Photomontage N°12



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 119

Photomontage N°12



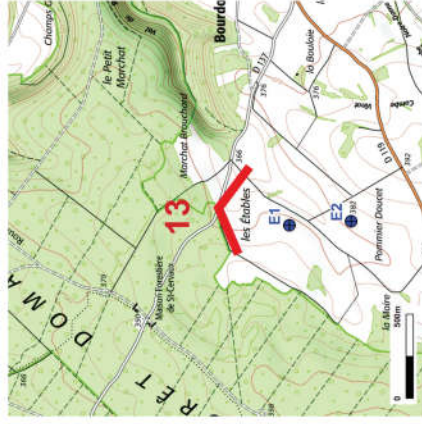
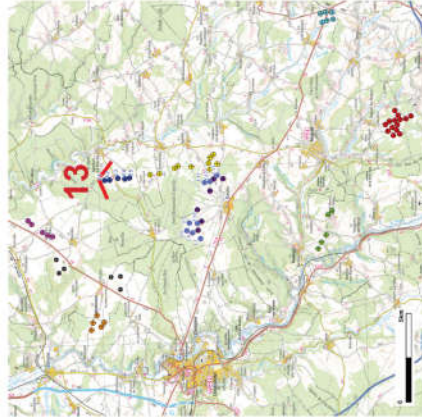
Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 137

Photomontage N°13



Commentaires paysagers

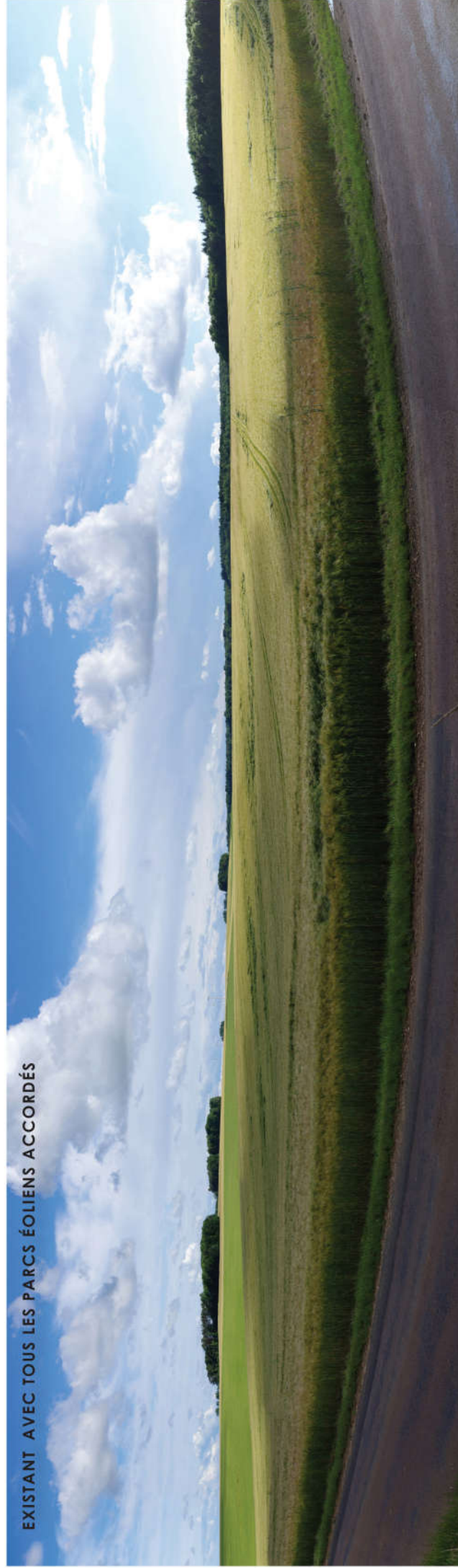
Au sortir de la forêt Domaniale de Lacrète, au niveau de la lisière, la route départementale débouche sur un vaste plateau agricole dégagé.

Le projet éolien se déploie sur le côté droit de la route sous la forme d'une ligne d'éoliennes qui se prolonge par les éoliennes existantes du Haut-Chemin et les éoliennes projetées 11, 12 et 13 du secteur sud.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception très secondaire (liaison inter-village). On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec le parc existant du Haut Chemin.

Distance à la première éolienne : 464 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : 173,33°

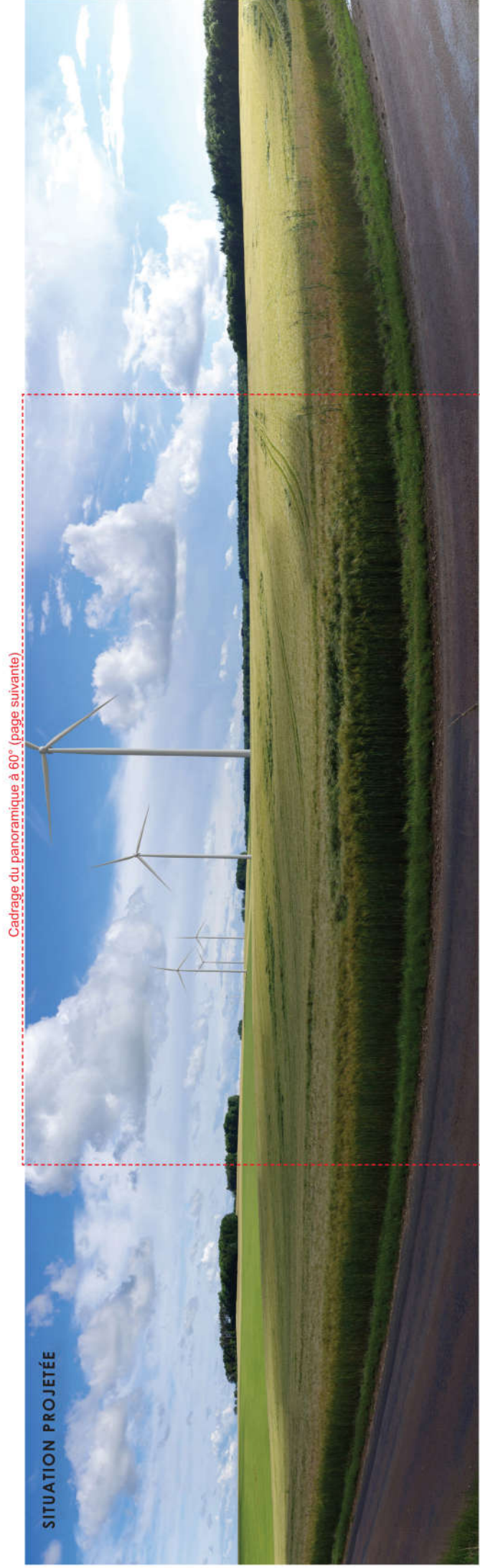
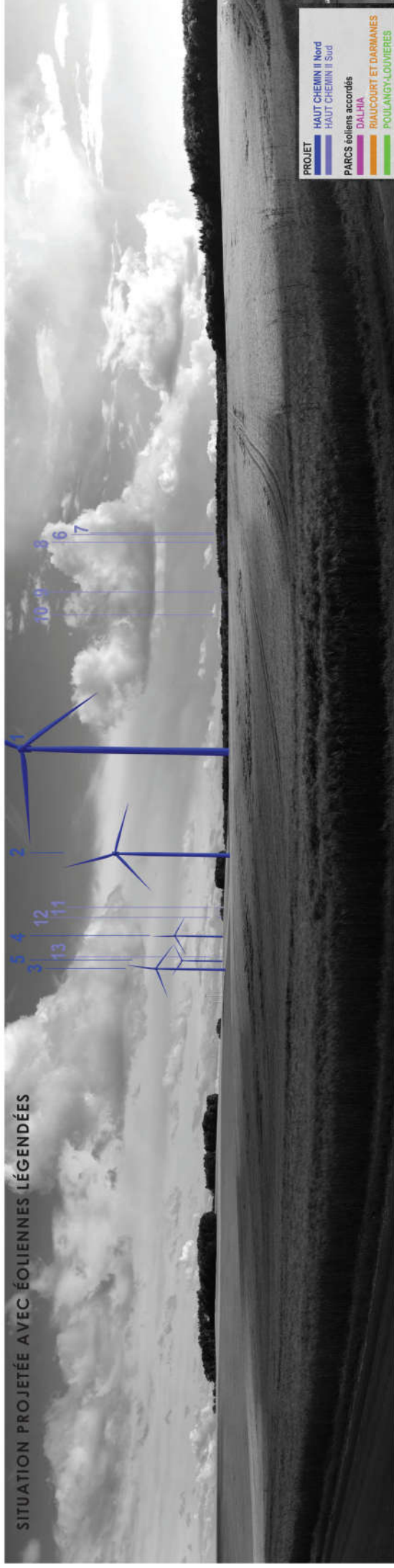


EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 137 Photomontage N°13



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 137 **Photomontage N°13**

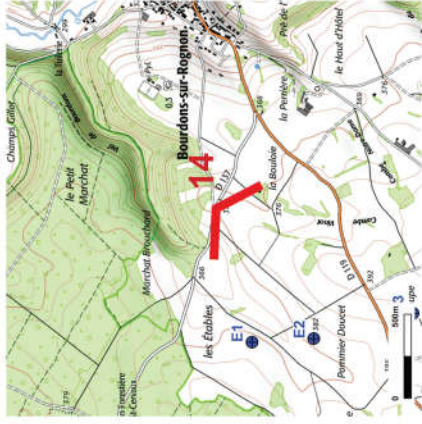
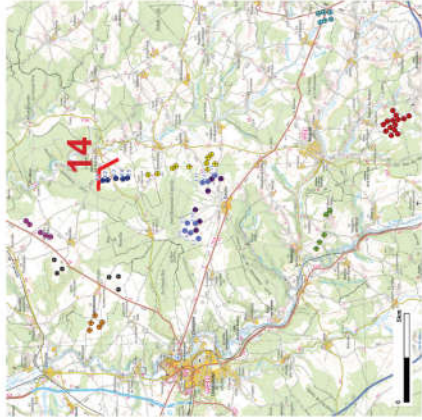


Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 137 Photomontage N°14



Commentaires paysagers

Au sortir de la forêt Domaniale de Lacrète, au niveau de la lisière, la route départementale 137 débouche sur un vaste plateau agricole dégagé.

La vue présentée est très proche de la précédente hormis l'angle de perception, le projet éolien se déploie sur le côté droit de la route sous la forme d'une ligne d'éoliennes qui se prolonge par les éoliennes existantes du Haut-Chemin et les éoliennes projetées 11, 12 et 13 du secteur sud.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception très secondaire (liaison inter-village). On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec le parc éolien existant du Haut Chemin.

Distance à la première éolienne : 877 m

Angle du panorama : 120°

Azimut : -147,5°

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



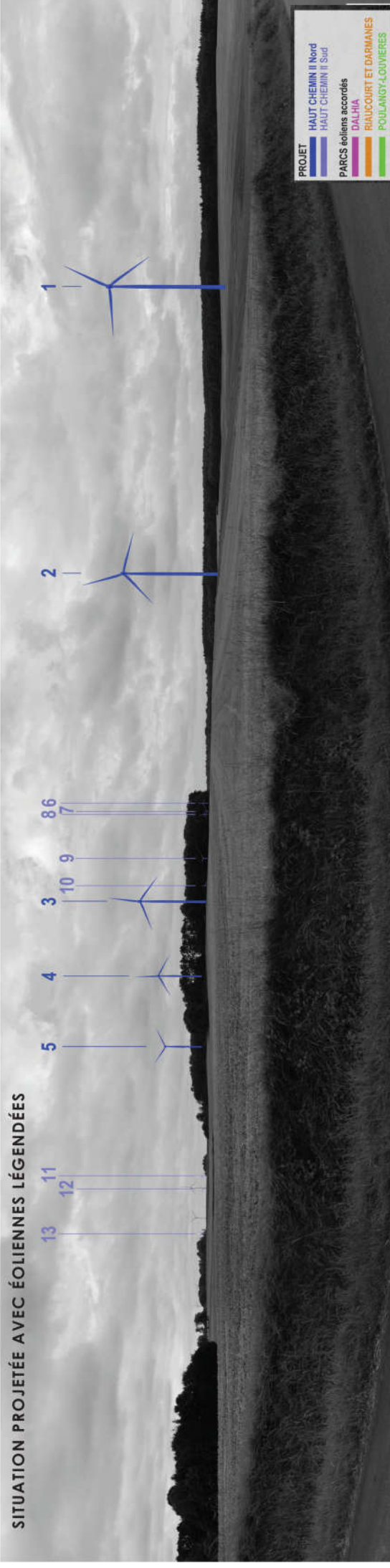
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 137

Photomontage N°14



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Bourdons-sur-Rognon - Départementale 137

Photomontage N°14



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

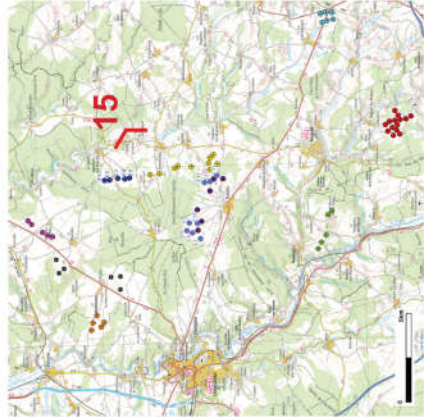
Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Forcey - Départementale 137

Photomontage N°15



Distance à la première éolienne : 3358 m
Angle du panorama : 120°
Azimut : -119,43°

Commentaires paysagers

Ce point de vue, perceptible à partir des coteaux opposés au site éolien projeté, offre un panorama d'ensemble du projet éolien. On perçoit parfaitement le secteur nord (éoliennes 1 à 5) et une partie du secteur sud (principalement les éoliennes 11, 12, 13).

La ligne d'éoliennes 1 à 5 apparaît sous la forme d'un ensemble aligné et assez régulier qui se prolonge en partie sud par deux groupes d'éoliennes un peu moins homogènes, ceux-ci accompagnent également la vallée du Rognon. En ce qui concerne les rapports d'échelle, ceux-ci sont très acceptables du fait du recul significatif des éoliennes par rapport à la vallée (préconisation détaillée en fin d'état initial). La hauteur apparente des éoliennes est toujours inférieure à la dénivelée des coteaux.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception secondaire (chemin rural). On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec le parc existant du Haut Chemin.

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Forcey - Départementale 137

Photomontage N°15



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route de Forcey - Départementale 137

Photomontage N°15



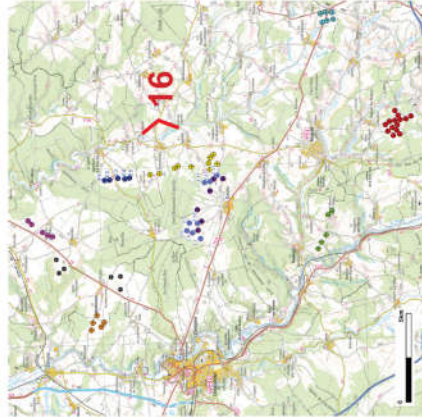
Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route d'Esnouveaux - Départementale 142

Photomontage N°16



Distance à la première éolienne : 4370 m
 Angle du panorama : 120°
 Azimut : -99,36°



Commentaires paysagers

Ce point de vue complémentaire du précédent offre également une perception à partir des coteaux opposés au site éolien projeté et un panorama d'ensemble du projet éolien. On perçoit parfaitement le secteur nord (éoliennes 1 à 5) et une partie du secteur sud (seules les éoliennes 11, 12 et 13 sont visibles).

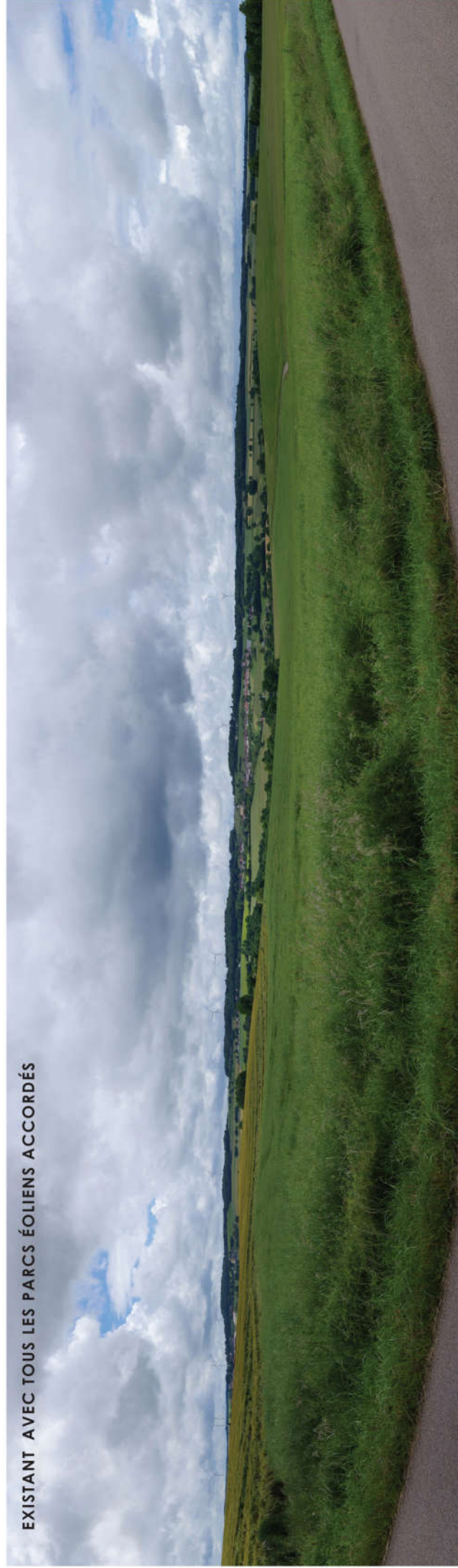
Sous cet angle la composition d'ensemble apparaît sensiblement plus régulière.

Enfin cette vue permet de vérifier que les rapports d'échelle sont toujours acceptables malgré l'angle de perception différent. La hauteur apparente des éoliennes est toujours inférieure à la dénivelée des coteaux.

Critères de sélection du point de vue

Ce point de vue permet d'apprécier l'impact visuel du projet éolien à partir d'un axe de perception secondaire (chemin rural). On observe également l'impact visuel cumulé du projet éolien avec le parc éolien existant du Haut Chemin.

EXISTANT AVEC TOUS LES PARCS ÉOLIENS ACCORDÉS



Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route d'Esnouveaux - Départementale 142

Photomontage N°16

SITUATION PROJETÉE AVEC ÉOLIENNES LÉGENDEES



SITUATION PROJETÉE



Cadrage du panoramique à 60° (page suivante)

Evaluation des impacts du projet (photomontages)

F.4.3 - Perceptions visuelles rapprochées et intermédiaires (< 5 km)

Vue à partir de la route d'Esnouveaux - Départementale 142

Photomontage N°16



Pour restituer le réalisme du photomontage à 60°, il est conseillé de l'observer à une distance d'environ 40 cm (format A3)